



# Invitation SAMAK Peter-SUEN 2026

Invitation Provinciale  
Développement 12 ans et moins

31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2026

[www.natation-samak.org](http://www.natation-samak.org)

## LIEU

Complexe Aquatique de Brossard  
3075 boulevard de Rome, Brossard, Québec J4Y 1R2

## INSTALLATIONS

Bassin 50 m à 10 couloirs et câbles antivagues pour la compétition  
Bassin récréatif, sans plongeon, de 5 couloirs de 25 m pour le dénagement  
Système de chronométrage Colorado Gen 7 (plaques de touche aux 2 extrémités)  
Gradins pour plus de 300 spectateurs

## COMITÉ ORGANISATEUR

Hôte : Club de natation Samak	Jennifer Coronel	<a href="mailto:competition@natation-samak.org">competition@natation-samak.org</a>
Direction de rencontre :	Jennifer Coronel	<a href="mailto:competition@natation-samak.org">competition@natation-samak.org</a>
Responsable des inscriptions :	Marjolaine Roy-Beaudry	<a href="mailto:officiels@natation-samak.org">officiels@natation-samak.org</a>
Responsable des officiels :		

## TYPE D'INVITATION

Type de rencontre : fermée  
Nombre de session : 2 sessions finale par le temps

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec (FNQ)

## CATÉGORIES D'ÂGE ET TEMPS DE QUALIFICATION

10 ans et moins  
11-12 ans  
Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition.

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Toutes les épreuves se nagent mixtes du plus rapide au plus lent

## INSCRIPTIONS

Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/>

Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIUREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne (en format SDIF/sd3). Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le [guide d'utilisation du REMS](#).

Ne pas soumettre de temps intermédiaire comme temps de qualification.

Tous les athlètes doivent être conformément inscrits avec un statut « actif » dans la base de données de Natation Canada. Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions.

**La date limite d'inscription : 19 janvier 2026**

La priorité sera donnée, mais sans s'y limiter, aux équipes pré-enregistrées et acceptées par la direction de la rencontre.

Une inscription tardive pourrait être seulement acceptée si c'est pour compléter la dernière série de chaque épreuve et elle sera nagée exhibition.

**Nombre d'épreuves**

5 épreuves individuelles maximum et maximum de 3 épreuves par session pour les préliminaires

**Modifications et forfaits**

Les forfaits devront être présentés au bureau de l'administration au moins 30 minutes avant l'heure du début de la compétition.

**Frais de participation**

Frais fixes de 80,00 \$ par nageur incluant le frais fixe de la FNQ de 8,00 \$ taxes incluses.

**Mode de paiement accepté**

Virement Interac par courriel

[adjointeadm@natation-samak.org](mailto:adjointeadm@natation-samak.org)

Question : Club

Réponse : Samak

*Notre spécimen chèque est disponible sur demande pour un paiement de facture à payer*

Chèque émis à l'ordre de **Club de Natation SAMAK** et remis au bureau de l'administration (commis de course) avant le début de la compétition.

**PAS DE PAIEMENT = PAS DE PARTICIPATION**

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables; frais de 50,00 \$ pour tout chèque retourné.

**Résultats et Récompenses**

Prix de présence

Les résultats en direct seront disponibles :

Sur notre site web à [Natation SAMAK](#)

Via l'application SplashMe

## AUTRES INFORMATIONS

### **Maillots de bain**

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

### **Photographie/vidéographie**

Dans le but de minimiser les risques, toutes les photographies et les vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, une spectatrice ou un spectateur, un membre du personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participante ou participant, devront respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, dans les vestiaires et les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

### **Bandes adhésives**

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Une approbation peut être requise pour les bandes adhésives lors des championnats et le processus d'approbation sera indiqué dans la trousse d'information de la rencontre. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

### **Trousse d'accueil**

Le comité organisateur enverra la liste des nageurs inscrits par épreuve, le bulletin technique et les procédures d'échauffement quelques jours précédent la compétition, ou les rendra disponibles sur son site web.

À votre arrivée, nous remettrons à un représentant de chaque club le programme de la session.

### **Officiels**

Nous comptons sur la participation de tous les clubs afin de fournir des officiels en nombre suffisant pour assurer une bonne rencontre. Un lien Time-to-sign up sera disponible avant la compétition.

### **Sécurité**

Les responsables de la rencontre fourniront un environnement sécuritaire et une rencontre structurée.

Nous ne sommes pas responsables de la surveillance des athlètes au cours des épreuves.

Les entraîneurs sont responsables de la conduite de leurs nageurs et doivent connaître les procédures.

## **REGLEMENT ET ADMISSIBILITE**

Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le [Règlement de sécurité de la natation en bassin.](#)

Durant la compétition, les [procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition](#) de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et se voir interdire de participer à sa première épreuve de la session.

### **Admissibilité des clubs**

Chaque club participant à cette compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

### **Admissibilité des nageuses et nageurs**

Les nageuses et nageurs devront être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs\* à la FNQ ou à leur propre fédération provinciale/nationale.

\*Les athlètes inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours.

### **Admissibilité des entraîneurs et entraîneuses**

Chaque entraîneure ou entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type provinciale, l'entraîneure ou l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » du PNCE 101.

Chaque club devra obligatoirement avoir une entraîneuse ou un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition.

**Merci pour votre collaboration et au plaisir de se voir lors de la compétition !**

**Bonne Compétition!**

## HORAIRE ET PROGRAMME

<b>Samedi 31 janvier</b>	
<i>Développement 12 ans et moins</i>	
<b>Session #1 (*1)</b>	
Échauffement 13 h 00	Début 13 h 30
Mixte	Épreuve
101	50 libre
102	50 brasse
103	200 libre
104	100 dos
105	200 QNI
106	100 papillon

<b>Dimanche 1er février</b>	
<i>Développement 12 ans et moins</i>	
<b>Session #2 (*1)</b>	
Échauffement 13 h 00	Début 13 h 30
Mixte	Épreuve
107	50 papillon
108	50 dos
109	100 libre
110	200 dos
111	100 brasse
112	400 libre (*2)

(\*1) L'heure de début pourrait être modifiée en fonction de la durée de la session groupe d'âge

(\*2) Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions si la session est considérée trop longue